



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 13/11/2025

Reçu en préfecture le 13/11/2025

Publié le 14/11/2025

ID : 057-245700695-20251110-D2025_162_SI-AR

DECISION 2025-162

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée du 8 juillet 2025 passée entre la Commune de Zoufftgen et la Communauté de Communes de Cattenom et Environs pour la réalisation de travaux d'aménagement sur voirie d'intérêt communal (VIC), rue Principale à Zoufftgen,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de travaux « VIC - Zoufftgen – Aménagement de voirie - rue Principale » est conclu avec la société EUROVIA Alsace Lorraine, située à 57190 FLORANGE, pour un montant de 767 058,30 € H.T. soit 920 469,96 € T.T.C..

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 10 novembre 2025

Le Président
Michel PAQUET

